

Assemblée constitutive de l'association

« Pont du moulin de Thorame-Haute »

Date : 14 mars 2017 à 17h30

Lieu : salle du conseil de la Mairie de Thorame-Haute

Présents

M. Thierry Otto-Bruc , maire de Thorame-Haute

Mme Sylviane Illy, membre du conseil communal

Mme Veau Nathalie, secrétaire communal

Mme Josette Laurent, retraitée

M. Charly Grac, retraité

M. Marc Jauniaux, ingénieur

Compte-rendu de réunion

M. Marc Jauniaux présente sa proposition de constitution d'une association loi 1901 pour la sauvegarde du Pont du Moulin.

Suite à la visite de M. Visseaux, ingénieur en chef des Monuments Historiques de la région PACA, en octobre 2014, Il a été constaté que l'état sanitaire alarmant du pont du moulin ou ancien pont d'Ondres ou pont de Serpegié, nécessitait le lancement d'urgence d'une étude en vue de l'élaboration d'un dossier de consultation d'entreprises (DCE) pour le sauvetage de l'édifice.

En 2015, un cabinet d'étude a été retenu pour rédiger le DCE pour les travaux de sauvetage du pont.

Il estime la totalité des travaux de sauvetage, de confortement, et de mise en valeur de l'édifice à environ 650.000€, ce que, bien entendu, la commune de Thorame-Haute ne peut supporter seule.

Le rapport détaillé de cette étude, publié en décembre 2016, est consultable à la Mairie de Thorame-Haute.

En sa séance du 24 janvier 2017, le conseil municipal de Thorame-Haute a décidé à l'unanimité un plan de financement à inscrire au budget 2017 de 192.000€, pour une toute première tranche pour la sauvegarde urgente, et dont 80.000€ serait couvert par la participation de l'Etat (monument historique).

En vue d'aider la commune à réaliser ce projet, et avec l'accord de la Mairie, « propriétaire de l'édifice », quelques passionnés du patrimoine de Thorame-Haute ont décidé de se réunir et de créer une association sans but lucratif, loi 1901, dans le but de promouvoir toute activité propre à préserver et entretenir le site du pont du moulin, le pont lui-même et ses alentours.

Au travers de cette association, il semble possible, de récolter des dons à seul but de soutenir la Mairie dans la sauvegarde du pont, emblème de la commune, porte d'entrée de la haute vallée du Verdon, photographié en toute saison par les usagers de la Nationale.

Une des idées est de contacter l'Europe, diverses Sociétés (Total, KERNEOS, INEOS,...) et tous les particuliers intéressés par ce MH (les résidents de Peyresq, les skieurs et montagnards du Haut-Verdon,...).

Les statuts de cette association ont été rédigés, discutés et finalement acceptés par les personnes présentes.

Ils figurent en annexe de ce compte-rendu.

M. Jauniaux, président du futur conseil d'administration, se propose de lancer toutes les formalités administratives pour créer l'Association, la déclarer à la Sous-Préfecture de Castellane, l'inscrire au Journal Officiel, créer un site Internet, affiches publicitaires et « flyers » et dès que possible ouvrir un compte bancaire au nom de l'Association à la Banque Postale de Saint-André les Alpes.

Fait à Thorame-Haute

24 mars 2017

Marc Jauniaux




Thierry OTTO-BRUC, Maire



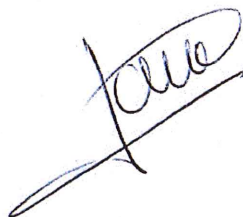
Sylviane ILLY



Nathalie VEAU



Charly GRAC



Josette LAURENT

